



licenciement apres accident

Par meresse, le **08/01/2009** à **10:24**

J'ai eu un accident avec le camion de mon entreprise le 20 decembre avec un taux d'alcool de 1'06.Legerement blesse(arret de travail jusqu'au 30 janvier envoye amon patron.J'ai reçu une lettre de son avocat signifiant mon licenciement datant du 24 dec.quels sont mes droit.Que puis-je fare?